



# Conseil économique et social

Distr.: Générale  
20 février 2006

Français  
Original: Anglais

## Commission pour la prévention du crime et la justice pénale

Quinzième session  
Vienne, 24-28 avril 2006  
Point 3 de l'ordre du jour\*

Travaux de l'Office des Nations Unies  
contre la drogue et le crime

## Activités des instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale

### Rapport du Secrétaire général

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1-2	3
II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice .....	3	3
III. Activités des instituts régionaux et affiliés .....	4-21	3
A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient .....	4	3
B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine .....	5	5
C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies .....	6	6
D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants .....	7-8	8
E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale .....	9	9
F. Institut australien de criminologie .....	10-11	10
G. Institut supérieur international des sciences criminelles .....	12	12

\* E/CN.15/2006/1.



---

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité .....	13	14
I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis .....	14-15	15
J. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire .....	16-17	16
K. Centre international pour la prévention de la criminalité .....	18	17
L. Institut d'études sur la sécurité .....	19-20	19
M. Institut coréen de criminologie .....	21	21
IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international .....	22	22

## **I. Introduction**

1. Le présent rapport a été établi conformément aux résolutions 1992/22, 1994/21 et 1999/23 du Conseil économique et social sur la base des informations communiquées par les instituts et centres qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale au sujet des activités réalisées en 2005.

2. Il y a lieu de souligner d'emblée l'importance que revêtent les activités menées conjointement par l'Office des Nations Unies pour la drogue et le crime (ONUDD) et le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. L'on peut citer comme exemple de la coopération fructueuse qui s'est instaurée entre l'ONUDD et les instituts l'organisation des ateliers et réunions parallèles qui ont eu lieu à l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale tenu à Bangkok en avril 2005. En outre, l'Administrateur chargé de la Division des Traités de l'ONUDD a présidé la réunion de coordination de 2005 du réseau, et l'ONUDD a mené pendant toute l'année 2005 une coopération bilatérale avec plusieurs membres du réseau.

## **II. Activités de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice**

3. Conformément aux statuts de l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) figurant en annexe à la résolution 1989/56 du Conseil économique et social en date du 24 mai 1989, il a été décidé de présenter à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale le rapport du Conseil de direction de l'Institut interrégional, qui comprend des informations sur les activités réalisées par l'Institut en 2005 (E/CN.15/2006/6).

## **III. Activités des instituts régionaux et affiliés**

### **A. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient**

4. Pendant la période considérée, l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Asie et en Extrême-Orient (UNAFEO) a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Cours de formation et séminaires:*

i) Le 129<sup>e</sup> cours international de formation, qui a eu lieu en janvier et février 2005, sur le thème "La prévention du crime au XXI<sup>e</sup> siècle. Prévention efficace de la criminalité liée à l'urbanisation grâce à la participation communautaire et prévention de la délinquance juvénile";

ii) Le 130<sup>e</sup> cours international de formation, qui a eu lieu en mai et juin 2005, sur le thème "Stratégies intégrées de lutte contre la violence au foyer et la violence contre les enfants";

- iii) Le 131<sup>e</sup> cours international de formation, qui a eu lieu d'août à octobre 2005, avec pour thème "Utilisation et application, 20 ans après son adoption, de la Déclaration des Nations Unies sur les principes relatifs aux victimes de la criminalité et aux victimes d'abus de pouvoir";
  - iv) Le dixième séminaire spécial organisé en février et mars 2005 à l'intention des responsables du système de justice pénale de la République populaire de Chine, sur le thème "La protection des droits de l'homme des suspects et des accusés dans la procédure pénale et l'utilisation de mesures autres que l'emprisonnement dans le système de justice pénale";
  - v) Le premier séminaire sur la justice pénale en Asie centrale, qui a eu lieu en février et mars 2005, consacré à une "Étude comparative des systèmes de justice pénale des pays participants et du Japon en vue de la mise en place d'un système de justice pénale juste et efficace";
  - vi) Le deuxième cours spécial de formation sur "Le renforcement des moyens de lutte contre la corruption en Thaïlande", qui a été organisé dans les locaux de l'Institut en juin et juillet 2005, et le deuxième cours national de formation qui a eu lieu en Thaïlande en novembre et décembre 2005;
  - vii) Le sixième cours spécial de formation consacré au système de traitement des délinquants mineurs au Kenya, tenu en octobre et novembre 2005;
  - viii) Le huitième cours spécial de formation sur la lutte contre la corruption dans le cadre de la justice pénale, tenu en octobre et novembre 2005;
  - ix) Le quatrième séminaire de l'Agence japonaise pour la coopération internationale-Net sur la relance de l'aide bénévole dans le cadre de la probation aux Philippines, qui a eu lieu en décembre 2005.
- b) *Coopération technique:*
- i) Trois professeurs de l'Institut se sont rendus au Kenya en juin et août 2005 pour aider à renforcer les services du Département de l'enfance du Ministère de l'intérieur et du patrimoine national;
  - ii) Deux professeurs de l'Institut se sont rendus en mission au Costa Rica et au Guatemala, en juillet et août 2005, pour organiser conjointement avec l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique du Sud (ILANUD), un cours sur "Les réformes du système de justice pénale en Amérique latine", auquel ont participé dix pays. Un séminaire consacré à ce même sujet a eu lieu au Guatemala en août 2005;
  - iii) Un professeur de l'Institut s'est rendu aux Philippines en septembre et octobre 2005 pour participer aux cours de formation menés par l'Administration de la liberté surveillée et de la probation du Ministère de la justice à l'intention des officiers locaux de la probation et des aides bénévoles.
- c) *Recherche:* L'Institut a publié en mars 2005 une étude sur les tendances de la toxicomanie et sur les mesures efficaces de traitement des toxicomanies dans les pays d'Asie, contenant une analyse des mesures novatrices de traitement des toxicomanes.

- d) *Participation au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale*: L'Institut et le Bureau suédois pour la lutte contre la délinquance économique ont organisé un atelier sur les mesures de lutte contre la délinquance économique, y compris le blanchiment d'argent. Lors de cet atelier, il a été présenté un document sur le renforcement de la coopération internationale entre les services de répression, y compris les mesures d'extradition, et il a été fait un exposé lors de la réunion parallèle sur les enseignements retirés en matière de prévention du crime et de justice pénale dans le contexte de catastrophes naturelles organisée par la Fondation asiatique pour la prévention du crime et le Conseil consultatif scientifique et professionnel international.

## **B. Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine**

5. Durant la période considérée, l'Institut pour la prévention du crime et le traitement des délinquants en Amérique latine (ILANUD) a organisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre le terrorisme*: En coopération avec l'ONUDC et le Comité interaméricain contre le terrorisme, l'Institut a continué à promouvoir la ratification et la mise en œuvre des instruments internationaux contre le terrorisme. En outre, il a participé conjointement avec le Gouvernement français et avec un cofinancement de la Commission contre le terrorisme de l'Organisation des États américains (OEA) à l'organisation de deux ateliers sur la coopération internationale contre le terrorisme ainsi qu'à l'organisation, à l'intention des membres des cabinets des Ministres de la justice et des cours suprêmes du Costa Rica, d'El Salvador, du Mexique, du Nicaragua, du Panama et du Pérou, d'un atelier qui a eu lieu au Nicaragua et au Costa Rica. Le deuxième atelier national organisé dans le contexte d'un projet visant à renforcer la législation contre le terrorisme a eu lieu au Costa Rica. L'Institut a également participé à sept ateliers régionaux contre le terrorisme;

b) *Action en faveur de la réforme de la justice pénale*: En coopération avec l'Agence japonaise de coopération internationale et l'UNAFEI, l'Institut a organisé un séminaire régional pour lancer une discussion sur les réformes de procédure à introduire dans le contexte du système de justice pénale, et en particulier sur le rôle des avocats commis d'office et des magistrats du parquet. Ont participé à ce séminaire des représentants de l'Argentine, de la Bolivie, d'El Salvador, de l'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua, de la République dominicaine et du Venezuela;

c) *Défense des droits des détenus*: L'Institut a publié en novembre 2005 les résultats d'une étude sur les conditions de détention des femmes en Amérique centrale. L'étude avait été menée par l'Institut et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et avait analysé la situation des femmes détenues avec leurs enfants au Costa Rica, en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Conjointement avec l'Institut Raoul Wallenberg et l'Agence suédoise pour le développement international, l'Institut a entrepris un programme d'une durée de deux ans sur le thème "Les systèmes pénitentiaires et les droits fondamentaux" afin de promouvoir les droits essentiels des détenus et du personnel des établissements pénitentiaires conformément aux normes des Nations Unies. Le premier séminaire a eu lieu au Costa Rica avec la participation de

juges, de médiateurs et de responsables des services pénitentiaires de l'Argentine, du Costa Rica, de Cuba, d'El Salvador, de l'Équateur, du Honduras, du Mexique, du Nicaragua, du Panama, du Pérou et de la République dominicaine;

d) *Justice pour mineurs*: L'Institut a continué de fournir une assistance en matière législative afin de promouvoir la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant et d'autres instruments et a organisé des programmes de formation à l'intention de juges, d'avocats et de membres des systèmes d'aide judiciaire;

e) *Besoins particuliers des femmes dans les systèmes de justice pénale*: L'Institut, avec l'appui du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), a organisé en République dominicaine à l'intention des femmes occupant un poste de magistrat aux cours suprêmes et cours constitutionnelles des pays hispanophones d'Amérique latine une réunion au sommet intitulée "Une justice soucieuse d'équité entre les sexes". Au Mexique, l'Institut, en collaboration avec l'Institut national pour la femme et avec l'assistance du bureau du PNUD, a organisé à l'intention des services mexicains du parquet un programme concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique aux cours de formation de formateurs. Ce programme a notamment comporté la publication d'un manuel et l'organisation de séminaires et d'une formation de formateurs.

### **C. Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies**

6. En 2005, le programme de travail de l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, a été axé sur les points suivants:

a) *Promotion et mise en œuvre de la Déclaration de Vienne sur la criminalité et la justice et des résolutions de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale*:

i) *Enquête sur la violence contre les femmes*: L'Enquête internationale sur la violence contre les femmes, qui a été lancée en 1997, s'est poursuivie. Les premiers résultats de la première série d'enquêtes ont été présentés lors d'une réunion parallèle qui s'est tenue à l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Pour 2006, il est prévu d'éditer une publication et d'organiser un séminaire (sous réserve que des fonds soient disponibles) au sujet des résultats de l'enquête. Le projet envisage la constitution d'une base de données rassemblant toutes les informations réunies dans le cadre de l'enquête mais, étant donné les contraintes matérielles actuelles, il est peu probable que l'Institut européen puisse offrir ce service;

ii) *Septième et huitième enquêtes des Nations Unies sur les tendances de la criminalité et le fonctionnement des systèmes de justice pénale*: La validation et l'analyse des données de la septième enquête, couvrant la période 1998-2000, et de la huitième enquête, couvrant la période 2001-2002, concernant l'Europe et l'Amérique du Nord se sont poursuivies. La validation des réponses nationales à la huitième enquête a commencé en mai 2005;

- iii) *Enquête internationale sur les victimes de la criminalité, 2005*: L'Institut européen a participé avec l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice à la compilation des résultats de l'enquête de 2005;
- iv) *Équipe spéciale Commission économique des Nations Unies pour l'Europe-ONUDC chargée des enquêtes sur la victimisation*: L'Institut européen a participé aux délibérations de l'Équipe spéciale Commission économique des Nations Unies pour l'Europe-ONUDC chargée des enquêtes sur la victimisation, qui a commencé ses travaux en 2005.
- b) *Promotion de la réforme de la justice pénale et renforcement des institutions judiciaires*: L'Institut européen demeure un membre actif de l'action menée dans le cadre de la coopération européenne dans le domaine de la recherche scientifique et technique (COST) en faveur du réseau de justice réparatrice;
- c) *Utilisation et application des Règles et normes des Nations Unies*:
- i) *Les prisons en Europe centrale et orientale*: À la suite du rapport qui a été établi au sujet de l'évolution des systèmes pénitentiaires dans les pays d'Europe centrale et orientale, il a été présenté un exposé concernant la nécessité de construire des établissements pénitentiaires dans ces pays;
- ii) *Services de soins aux toxicomanes dans les prisons*: L'Institut européen a participé en tant que partenaire à un projet financé par l'Union européenne visant à permettre la formulation de stratégies efficaces de prévention de la toxicomanie et des risques connexes (y compris l'infection par le VIH et les autres maladies transmises par le sang) parmi les détenus et les toxicomanes dans les établissements pénitentiaires de tous les pays d'Europe centrale et orientale. Une étude détaillée des services de santé et des stratégies et services de soins aux toxicomanes dans les pays intéressés a été publiée en 2005;
- iii) *Collecte d'informations*: L'Institut européen participe activement à l'élaboration d'instruments visant à rassembler auprès des États Membres des informations pertinentes et à jour sur l'utilisation qui est faite des règles et normes des Nations Unies. Conjointement avec le Gouvernement canadien et l'Institut canadien pour la prévention du crime (ICPC), l'Institut européen travaille actuellement à la préparation d'instruments visant à rassembler des informations sur les normes appliquées en matière de prévention du crime, lesquelles seront présentées lors de la réunion d'un groupe intergouvernemental d'experts qui doit se tenir en 2006.
- d) *Participation au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale*: L'Institut européen a participé à l'organisation de l'atelier sur le resserrement de la coopération internationale entre les services de répression, y compris les mesures d'extradition, dont les actes ont été publiés à l'automne 2005. Il a également organisé une réunion parallèle au sujet de l'Enquête internationale sur la violence contre les femmes et a contribué à la préparation d'une autre réunion consacrée à la création possible d'une académie de justice pénale des Nations Unies. Une sélection de documents issus de cette dernière réunion ainsi que d'une réunion connexe qui a eu lieu par la suite sera publiée en 2006.
- e) *Participation à des projets financés par l'Union européenne*: L'Institut européen a participé à un projet relatif à la traite de personnes et aux opérations de maintien de la paix, lancé par l'UNICRI, qui a reçu un financement supplémentaire

pour une composante formation. Il est également associé en tant que partenaire à un projet d'étude sur la vulnérabilité à la corruption, par la criminalité organisée, des systèmes de contrôle de l'immigration aux frontières, et participe aux projets relatifs à l'adoption de mesures de protection efficaces contre la criminalité et à l'établissement du Recueil européen de statistiques sur la criminalité et la justice pénale;

f) *Autres fonctions et tâches:* L'Institut européen continue d'établir des rapports et des documents destinés à être largement diffusés et d'attribuer des bourses à de jeunes chercheurs et professionnels européens. Un de ses fonctionnaires a été élu président de la Société européenne de criminologie pour 2006-2007 et membre du Conseil d'administration de la Société internationale de criminologie. Les fonctionnaires de l'Institut européen continuent de coopérer avec différentes revues scientifiques internationales et sont associés à divers projets d'élaboration de politiques au plan national.

## **D. Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants**

7. Pendant la période considérée, l'Institut africain pour la prévention du crime et le traitement des délinquants a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Recherche:* À la suite de l'étude qui a été réalisée en 2004 au sujet des domaines qui devront retenir en priorité l'attention dans les États d'Afrique pendant la période 2005-2006, il devrait être entrepris une enquête sur la traite d'êtres humains au Nigéria et des profils nationaux seront établis pour tous les pays d'Afrique. Pendant la période 2006-2007, il sera réalisé des études sur l'immigration clandestine en Libye, sur la cybersurveillance et la surveillance des examens ainsi que sur le récidivisme en Ouganda et les systèmes de justice traditionnelle au Rwanda;

b) *Formation:* Les conclusions des recherches serviront de base à l'organisation d'une série d'activités et de cours de formation prévus pour 2006: un stage de formation sur la réhabilitation et la réinsertion des détenus qui doit avoir lieu en Ouganda en 2005; un atelier sur les stratégies efficaces de lutte contre la traite de personnes qui doit se tenir au Nigéria; un cours de formation du personnel des services pénitentiaires qui sera organisé au plan sous-régional; un atelier sur la lutte contre le récidivisme et un atelier sur la fraude dans les examens prévu pour l'Ouganda; un atelier sur la lutte contre la fraude sur Internet qui sera organisé au plan sous-régional; un atelier sur la science et la criminologie, également au plan sous-régional; enfin, un atelier sur le renforcement des systèmes de justice traditionnelle, qui doit avoir lieu au Rwanda. Il est prévu d'organiser en 2007 un atelier sur les stratégies efficaces de lutte contre l'immigration clandestine en Jamahiriya arabe libyenne;

c) *Information/documentation:* Pour 2006, l'Institut africain envisage de publier les rapports de différents ateliers et enquêtes, d'améliorer qualitativement et quantitativement son site web, de publier des bulletins d'information, de moderniser la bibliothèque et de mettre en place un réseau d'information entre les institutions sœurs et les autres organisations qui opèrent dans le domaine de la prévention du crime et du traitement des délinquants;

d) *Services consultatifs aux pays et aux organisations régionales*: En 2006, l'Institut africain continuera de fournir des services consultatifs aux pays qui en feront la demande. Des missions de services consultatifs sont prévues au Nigéria, en République du Congo et au Rwanda, et une autre mission doit se rendre à Addis Abeba, où des réunions sont prévues avec l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et le Gouvernement éthiopien.

8. Des informations complémentaires relatives aux activités et aux initiatives menées par l'Institut africain figurent dans le rapport consacré à ce sujet que le Secrétaire général a soumis à l'Assemblée générale à sa soixantième session (A/60/123).

## **E. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale**

9. En 2005, le Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Justice réparatrice*: Avec l'appui du Gouvernement canadien, l'Institut a organisé un atelier sur le renforcement de la réforme de la justice criminelle, y compris de la justice réparatrice, au cours duquel ont été étudiées différentes mesures de réforme de la justice pénale, particulièrement dans les domaines de la protection des victimes et des témoins, surtout des femmes et des enfants, et de la justice réparatrice. Conformément à la résolution 2004/25 du Conseil économique et social, le Centre coopère également avec l'ONUDC à l'élaboration d'un manuel sur la justice réparatrice. Avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), l'Institut a organisé un voyage d'études pour examiner les modèles et pratiques optimales signalés par les experts et praticiens de la justice réparatrice au Canada. Un groupe de parties prenantes et de partenaires jamaïcains a également effectué un voyage d'études pour se familiariser avec la justice réparatrice grâce à des contacts avec des experts et des praticiens canadiens, l'idée étant de promouvoir la mise en place d'un large programme plurisectoriel à la Jamaïque;

b) *Lutte contre le terrorisme*: L'Institut a été invité par l'ONUDC à élaborer un Recueil d'instruments juridiques et de moyens d'assistance technique dans le domaine de la prévention du terrorisme et des crimes connexes. Ce recueil a été mis à jour et distribué sur CD-ROM lors du dernier Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale et de la quatorzième session de la Commission sur la prévention du crime et la justice pénale. Comme suite à la résolution 2004/30 du Conseil économique et social en date du 21 juillet 2004, un expert du Centre a élaboré des documents d'information à l'intention du Deuxième Sommet mondial des Ministres de la justice et procureurs généraux qui a eu lieu à Doha du 14 au 16 novembre 2005 et a participé à cette réunion. Ces documents étaient consacrés au renforcement des capacités des services du parquet ainsi qu'à la coopération internationale entre services du parquet en vue de lutter contre la criminalité organisée, y compris la traite de personnes;

c) *Lutte contre la traite de personnes*: Pendant la période considérée, le Centre a collaboré avec l'ONUDC à l'élaboration du Manuel pour la lutte contre la traite d'êtres humains ainsi qu'à la production d'un guide à l'intention du personnel des services de répression. Le Centre a également élaboré et co-édité une version

canadienne, à l'intention des services canadiens de répression, du guide de référence sur la lutte contre la traite de personnes. Le Centre a coparrainé une conférence régionale sur la traite d'êtres humains qui a eu lieu en Colombie britannique et a organisé plusieurs réunions pour mobiliser des institutions locales et promouvoir l'élaboration de mécanismes locaux de coopération interorganisations. Il a élaboré à cette fin un document d'information intitulé "Vers une stratégie régionale de lutte contre la traite d'êtres humains";

d) *Lutte contre la criminalité transnationale organisée*: Avec l'appui du Canada et en coopération avec l'ONUDC, le Centre a commencé à élaborer une série de principes directeurs sur la présentation de rapports qui doivent être soumis à l'examen de la Conférence des Parties à la Convention contre la criminalité transnationale organisée. Ce projet a pour but de faciliter une approche du travail de la Conférence fondée sur les connaissances, à fournir une assistance technique aux États Parties qui en font la demande et, d'une manière générale, à promouvoir la mise en œuvre de la Convention partout dans le monde;

e) *Programme pour la Chine*: Avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international, le Centre a continué d'appuyer la Chine dans la réforme de son droit pénal et de son système de justice pénale grâce à la mise en œuvre de deux projets: le programme d'application des normes internationales dans le domaine de la justice pénale en Chine et le projet de réforme du Ministère public et de coopération Canada-Chine;

f) *Programme relatif à l'administration pénitentiaire*: Ce programme, mené en collaboration avec le Service pénitentiaire canadien, a pour but de promouvoir l'application des normes et principes en matière de droits de l'homme et des autres règles et normes des Nations Unies dans les domaines de la prévention du crime et de la justice pénale. Le Centre a continué de mener à bien les activités entreprises dans différents pays d'Afrique subsaharienne et d'Asie. Il a participé à la Conférence des responsables des services pénitentiaires des pays d'Afrique orientale, australe et centrale, a achevé son rapport d'évaluation des besoins du Service zambien des prisons, entrepris une évaluation des besoins du Service pénitentiaire du Swaziland, contribué à l'organisation de la réunion consultative sur la prévention du VIH/sida et le traitement des détenus malades qui a eu lieu à Vienne en février 2005 et a aidé à l'organisation d'une réunion parallèle concernant le VIH/sida dans les prisons à l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, tenu à Bangkok en avril 2005.

## **F. Institut australien de criminologie**

10. Pendant la période considérée, l'Institut australien de criminologie a notamment réalisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre la criminalité transnationale et la criminalité organisée*: L'Institut a organisé un certain nombre de tables rondes avec la participation des services de répression et des organismes gouvernementaux sur "La criminalité transnationale et le droit pénal international", "La criminalité organisée en Russie" et "Le droit et la justice dans le Pacifique". Il a continué de fournir des avis et une assistance au sujet de différentes questions transnationales à des services nationaux et internationaux de répression et de renseignement et à des organismes gouvernementaux. Lors du "Colloque sur les droits illicites et le développement: problèmes critiques pour l'Asie et le Pacifique", tenu à Canberra les 15 et

16 août 2005, l'Institut a présenté deux exposés intitulés "Les réseaux de criminels transnationaux: facilitation et impact sur le trafic de drogues dans la région de l'Asie et du Pacifique" et "La banque clandestine et les banques correspondantes" lors du Colloque sur la lutte contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu tenu sous l'égide de l'Institut pour la lutte contre la délinquance économique de l'Université de Cambridge. L'Institut a continué à mener des recherches sur les armes à feu et à suivre la situation à cet égard et, pendant la période considérée, a fait un certain nombre d'exposés concernant le vol d'armes à feu, la corrélation entre la drogue, la criminalité et les armes à feu et l'exploitation par les criminels des méthodes d'achat d'armes à feu sur Internet;

b) *Prévention du crime*: L'Institut collabore avec les institutions chargées de prévenir la criminalité en leur fournissant une assistance, sous forme d'indications et de services consultatifs d'experts, dans des domaines comme l'élaboration des politiques, l'exécution des programmes et le renforcement des capacités d'évaluation. L'Institut a coparrainé une conférence internationale sur la prévention du crime et publie périodiquement un bulletin d'information sur la prévention du crime et la lutte contre la criminalité et diffuse des données pouvant être utiles au personnel des services de prévention;

c) *Victimisation*: L'Institut a participé à l'Enquête internationale sur les victimes de la criminalité de 2004, a publié un certain nombre de rapports statistiques concernant la délinquance en Australie et a continué de publier des études sur les cas d'homicides, les victimes et les délinquants en Australie. Il y a lieu de mentionner également les activités de l'Institut concernant un projet d'étude des pratiques consistant à droguer les victimes pour ensuite abuser d'elles, l'Enquête internationale sur la violence contre les femmes, une étude des réponses des systèmes de justice pénale face au problème des sévices sexuels et une analyse des données concernant la violence au foyer. L'Institut a continué de mener des études approfondies au sujet des violences sexuelles et a publié un rapport sur la pratique suivie par le parquet australien dans les affaires de violences sexuelles commises par des adultes;

d) *Mesures concernant les prisons et l'incarcération au niveau local*: Le National Deaths in Custody Program répertorie le nombre et la nature des décès qui se sont produits depuis 1980 dans les commissariats, les prisons et les centres de détention pour mineurs. Il a été publié deux rapports sur "Les interventions visant à faciliter la réinsertion des détenus" et "Le Programme de logements subventionnés pour anciens détenus, le logement et les SDF";

e) *Lutte contre la criminalité liée aux technologies de pointe et à l'informatique*: Le projet de recherches en partenariat de l'Australian High Tech Crime Centre, qui a pour objet la nature, la portée et les dimensions criminologiques de la criminalité liée aux technologies de pointe, a été prorogé pour une nouvelle période de 12 mois. L'Institut a participé à une Conférence sur la sûreté et la sécurité dans un monde informatisé organisée par l'Oxford Internet Institute ainsi qu'à un colloque sur l'exploitation des enfants sur Internet organisé par le Centre for Innovation Law and Policy de l'Université de Toronto. Il a été organisé des réunions avec des spécialistes des technologies de pointe des Ministères de la justice du Canada et des États-Unis et du Ministère de l'intérieur du Royaume-Uni. L'Institut a commencé à mettre sur pied un programme de formation des juges et des avocats aux méthodes technico-légales d'analyse informatique;

f) *Justice pour mineurs*: Le projet consacré aux mineurs détenus en Australie examine les données relatives au nombre de jeunes incarcérés dans les centres de détention pour mineurs. L'Institut a également publié les conclusions de la section consacrée aux jeunes incarcérés de l'étude sur "La carrière de toxicomanes des délinquants";

g) *Participation au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale*: L'Institut a fait fonction de rapporteur scientifique pour l'atelier sur "La lutte contre la criminalité économique, y compris le blanchiment d'argent", a participé à l'atelier sur "Le renforcement de la réforme de la justice pénale, y compris la justice réparatrice" et a fait un exposé intitulé "La coopération entre services de répression en Australie et dans la région de l'Asie et du Pacifique" lors de l'atelier sur "Le resserrement de la coopération internationale entre services de répression, y compris les mesures d'extradition". Il a également fait un exposé lors de la réunion parallèle consacrée à l'Enquête internationale sur la violence contre les femmes;

h) *Recherche sur la drogue et le crime*: L'Institut a continué de rendre compte de l'évolution des tendances en ce qui concerne l'utilisation de drogues illicites par les personnes arrêtées par la police et a également commencé à mettre au point un cadre des mesures de performances des services de lutte contre la drogue ainsi qu'une analyse des incidences de l'usage illicite de drogues sur les communautés rurales et les communautés autochtones reculées. Il a poursuivi ses travaux sur l'évaluation du fonctionnement des tribunaux de la drogue.

11. Le texte des rapports et exposés de l'Institut, de même que de plus amples détails sur son programme de travail, peuvent être consultés sur le site web de l'Institut ([www.aic.gov.au](http://www.aic.gov.au)).

## **G. Institut supérieur international des sciences criminelles**

12. Pendant la période considérée dans le présent rapport, l'Institut supérieur international des sciences criminelles (ISISC) a réalisé les activités suivantes, en partenariat avec plus de 2 000 participants de 62 pays et 27 institutions associées:

a) *Assistance technique*: Les activités menées en Afghanistan et en Iraq ont été élaborées en coopération avec l'International Human Rights Law Institute de la Faculté de droit de l'Université DePaul de Chicago. Les activités en Afghanistan ont été réalisées sous la direction de l'Institut supérieur, et le programme en Iraq a été entrepris sous la direction de l'Institut de Chicago:

i) *Programme de formation juridique du personnel de la Brigade judiciaire antistupéfiants et de la police antistupéfiants de l'Afghanistan*: En collaboration avec l'ONUDC et avec l'appui du Royaume-Uni, l'Institut supérieur a réalisé deux projets concernant la lutte contre le trafic de drogues et de stupéfiants en formant 84 juges et officiers de la Brigade judiciaire antistupéfiants et une centaine de ses agents opérationnels;

ii) *Initiative pour la justice dans les provinces*: Ce projet, réalisé sous l'égide de l'Office italien pour la justice en Afghanistan, a pour but de remettre sur pied le système afghan d'administration de la justice pénale dans les provinces par le biais de programmes de renforcement des capacités de 264 agents du système de justice de six provinces (Herat, Jalalabad, Badakhshan, Mazar-e-Sharif, Gardez, Kunduz);

iii) *Autres activités visant à renforcer le système de justice en Afghanistan*: L'Institut supérieur et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ont réalisé un programme d'études consacrées au Code de procédure pénale provisoire et à la protection des droits de l'homme. L'Institut supérieur a également fourni son assistance pour faciliter le voyage d'études en Égypte de hauts représentants des autorités afghanes organisé par l'ONU DC;

iv) *Appui à la reconstruction du système de justice en Iraq*. En collaboration avec les autorités iraqiennes et italiennes et les autorités de l'Union européenne, l'Institut supérieur a invité les responsables du système iraquien de justice à discuter des possibilités de renforcer ce système ainsi que des contraintes auxquelles se heurtent les efforts déployés à cette fin. Il a, conjointement avec le Human Rights Law Institute, fourni une assistance juridique pour faciliter la rédaction de la constitution iraquienne. En outre, il a contribué à la préparation des activités suivantes: un séminaire sur le droit international humanitaire et le droit relatif aux droits de l'homme, organisé avec l'appui du Regimes Crimes Liaison Office du Ministère de la justice des États-Unis et du Tribunal spécial iraquien en février 2006; un séminaire sur la vérité, la réparation, le souvenir, l'éducation et le rétablissement de la justice après le conflit, qui doit avoir lieu en juillet 2006; un cours de formation à la gestion du système judiciaire, qui sera organisé en septembre 2006 avec le soutien financier du Département de l'administration pénitentiaire et du Ministère de la justice de l'Italie dans le cadre de la mission intégrée "état de droit" de l'Union européenne pour l'Iraq (JUST LEX); et un séminaire sur les aspects pratiques de la mise en œuvre au niveau des institutions iraqiennes du principe de fédéralisme consacré dans la nouvelle constitution iraquienne, qui sera organisé avec l'appui du Ministère des affaires étrangères de l'Italie en novembre 2006.

b) *Coopération internationale pour la lutte contre la criminalité transnationale organisée*: Avec le soutien du Ministère de la justice de l'Italie et en collaboration avec l'Observatoire de la criminalité organisée, il a été organisé des séminaires en Italie à l'intention de magistrats et de représentants des services de police de l'Égypte ainsi que de membres du Ministère public palestinien, ainsi que des séminaires en Albanie et dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, afin de mettre en relief les questions liées à la coopération judiciaire et policière dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée. En outre, l'Institut supérieur a rédigé la Loi type arabe sur la coopération internationale en matière pénale, qui a été approuvée par le Conseil des Ministres arabes de la justice de la Ligue des États arabes;

c) *Mesures contre le terrorisme*: À l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, l'Institut supérieur a organisé, conjointement avec l'ONU DC, un atelier intitulé "Les mesures de lutte contre le terrorisme, en particulier dans le contexte des conventions et protocoles pertinents", auquel ont assisté plus de 130 délégations. L'Institut a également organisé, de nouveau avec la collaboration de l'ONU DC, une réunion d'un groupe d'experts chargés de discuter du Manuel sur la mise en œuvre des instruments universels contre le terrorisme;

d) *Protection des témoins*: En coopération avec l'Office européen de police et l'Observatoire de la criminalité organisée, l'Institut supérieur a convoqué une

réunion d'un groupe d'experts chargé de rédiger les règles minimums d'une éventuelle législation relative à la protection des témoins au niveau de l'Union européenne, document qui a été soumis à l'examen de la Commission européenne;

e) *Blanchiment d'argent*: Conjointement avec le Fonds monétaire international et l'ONUUDC, l'Institut supérieur a organisé à l'intention des pays d'Asie centrale un atelier sur les investigations financières et la mise en œuvre des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme;

f) *Renforcement des capacités judiciaires de la Cour pénale internationale*: L'Institut supérieur a, dans le cadre du "Programme de renforcement des capacités judiciaires de la Cour pénale internationale", organisé un séminaire auquel ont assisté le Président et 14 des 18 juges de la Cour pénale internationale;

g) *Cours de spécialisation*: L'Institut supérieur a conçu des cours sur la nouvelle guerre contre le terrorisme et la réponse du droit pénal international et la coopération européenne en matière pénale: enjeux et perspectives, auxquels ont participé de jeunes cadres de 32 pays représentant 4 continents;

h) *Entraide judiciaire et extradition*: Conjointement avec l'ONUUDC et l'Observatoire de la criminalité organisée, l'Institut supérieur a convoqué une réunion d'un groupe d'experts chargé d'examiner la version révisée du projet de loi type relative à l'entraide judiciaire en matière pénale qui sera soumis à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale à sa quinzième session, et il a également établi une étude sur l'extradition et l'entraide judiciaire reposant sur les mécanismes existants, y compris les accords ou arrangements bilatéraux, régionaux et multilatéraux.

## H. Université arabe Nayef des sciences de sécurité

13. Les principales activités réalisées en 2005 par l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité peuvent être résumées comme suit:

a) *Cours de formation spécialisée en matière de prévention du crime et de justice pénale*: L'Université a organisé un certain nombre de cours en collaboration avec d'autres pays, dont l'Allemagne (Académie allemande de police), la France (Ministère de l'intérieur), la République tchèque (Ministère de l'intérieur) et la Province chinoise de Taiwan (Bureau d'investigations) et avec des organisations internationales comme l'UNICEF, le PNUD, l'ONUUDC et l'Organisation internationale de défense civile;

b) *La magistrature et la justice dans le monde arabe*: Avec l'appui du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la justice de la France, l'Université a organisé une Conférence internationale sur la magistrature et la justice dans le monde arabe en vue d'étudier les bases sur lesquelles peut être fondée la coopération judiciaire entre le monde arabe et l'Occident, à laquelle ont assisté les représentants des systèmes judiciaires des pays arabes;

c) *Trafic de drogues*: L'Université a, conjointement avec l'ONUUDC, organisé un séminaire de formation juridique à l'intention des magistrats du siège et du parquet et des agents des services de lutte contre la drogue et des services des douanes de différents pays arabes à l'occasion duquel ont été évoqués différents thèmes, dont le trafic et l'abus illicites de drogues et la toxicomanie, les instruments

internationaux contre le trafic de drogues, le blanchiment d'argent et le produit des activités criminelles;

d) *Recherche*: L'Université a entrepris des études sur la corrélation entre la corruption et la criminalité organisée. Indépendamment de ses publications périodiques, l'Université a édité plusieurs ouvrages consacrés à des études de la sécurité;

e) *Autres activités*: L'Université a continué d'offrir des programmes d'études du troisième cycle concernant les sciences policières, l'administration de la justice pénale et les sciences sociales.

## **I. Institut national pour la justice du Ministère de la justice des États-Unis**

14. En 2005, les activités réalisées par l'Institut national pour la justice du Ministère des États-Unis ont notamment été les suivantes:

a) *Terrorisme*: L'Institut mène actuellement avec un budget total de 4,5 millions de dollars 16 projets liés au terrorisme concernant en particulier l'élaboration d'une base de données à des fins d'analyse, l'amélioration des capacités d'intervention des services de répression, la protection des objectifs pouvant constituer une cible privilégiée pour les terroristes et les liens entre le terrorisme et d'autres types de criminalité comme la criminalité organisée, la criminalité "en col blanc" et le blanchiment d'argent;

b) *Traite de personnes*: Les huit projets actuellement menés par l'Institut avec un budget total d'environ 2 millions de dollars tendent à établir des estimations plus précises de la nature et de l'étendue de la traite de personnes aux États-Unis et de mieux comprendre la structure et le fonctionnement des réseaux de trafiquants ainsi que d'améliorer l'efficacité de l'intervention de la police et du ministère public face aux cas de traite d'êtres humains et les services fournis aux victimes. Ces travaux ont débouché sur plusieurs publications, dont certaines exposent les conclusions des recherches internes;

c) *Criminalité organisée et corruption*: Deux projets sont actuellement en cours concernant la contrebande de drogues et les enseignements retirés des efforts de lutte contre la corruption dans les pays d'Europe orientale. Pour développer les connaissances dans ces domaines, la criminalité organisée et la corruption sont parmi les thèmes du programme de recherches sur la criminalité transnationale prévu pour 2006;

d) *Questions émergentes*: L'Institut a entrepris quatre projets concernant différentes questions émergentes: l'abattage illégal du bois, la cyberdélinquance, la contrebande de ressources naturelles et les liens entre les bandes de criminels internationaux. Les résultats des études concernant les infractions aux droits de propriété intellectuelle ont été publiés dans un numéro spécial de la revue *Trends in Organized Crime*;

e) *Système international de justice*: L'Institut a financé la traduction en espagnol d'analyses bibliographiques détaillées qui seront publiées sur CD-Rom. D'autres études ont porté sur des questions comme les pratiques suivies par les systèmes étrangers de justice pénale pouvant avoir un impact aux États-Unis et les

questions liées à l'intégrité du système de justice pénale dans les démocraties naissantes;

f) *Recherches et études transnationales*: L'Institut a participé au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. À ce jour, l'Institut a accueilli cinq chercheurs internationaux et a reçu des visiteurs de 95 pays.

15. L'on trouvera de plus amples informations sur les publications, rapports et les activités de l'Institut sur le site web de celui-ci (<http://www.ojp.usdoj.gov/nij/>). L'Institut participe également au programme d'échange international de documents (IDE), qui permet aux particuliers et aux instituts de recherche d'échanger de la documentation (<http://www.ojp.usdoj.gov/nij/international>).

## **J. Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire**

16. Au cours de la période considérée, l'Institut Raoul Wallenberg des droits de l'homme et du droit humanitaire a réalisé les activités suivantes:

a) *Lutte contre la corruption*: Au Zimbabwe, l'Institut a continué de coopérer avec le Human Rights Trust of Southern Africa concernant la réalisation d'activités de lutte contre la corruption dans les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Il a achevé en 2005 la rédaction d'un manuel sur les liens entre la lutte contre la corruption, la bonne gouvernance et les droits de l'homme, dont la préparation avait été entamée en 2004;

b) *Formation du personnel de la police*: L'Institut a continué d'apporter un appui aux forces de police du Kenya pour les aider à organiser des programmes de formation de formateurs, et des séminaires de formation ainsi qu'à produire du matériel pédagogique. En coopération avec le PNUD, l'Institut a réalisé un projet d'appui à la formation des forces de police tanzaniennes dans le contexte des élections générales dans le pays. L'Institut a entrepris en collaboration avec les forces de police tanzaniennes un programme interne de formation aux questions liées à l'application des lois dans le contexte du processus électoral et a élaboré et diffusé des principes directeurs devant régir le comportement des membres des services de police appelés à participer à la surveillance du processus électoral. L'Institut a également réalisé un programme de formation sur le droit international relatif aux droits de l'homme et la gestion des conflits, qui a été organisé en Suède à l'intention de représentants des forces armées et de la police nationale de la Colombie. En outre, en coopération avec l'Académie de police de l'Université de Växjö, l'Institut a entrepris de préparer deux cours consacrés aux droits de l'homme et à l'action de la police à l'intention des enseignants et des étudiants de l'Académie de police;

c) *Formation du personnel des services pénitentiaires*: L'Institut a continué de fournir un appui à l'administration pénitentiaire du Kenya en organisant des programmes de formation de formateurs et des séminaires de formation et en élaborant des matériels pédagogiques. L'Institut a participé à la réalisation d'un atelier qui a eu lieu à l'occasion de la septième réunion de la Conférence des Chefs des administrations pénitentiaires des pays d'Afrique orientale et australe et centrale, qui a eu lieu au Kenya. En Amérique latine, un projet de recherches comparées combiné à des activités de formation et de renforcement des capacités dans les

domaines des droits de l'homme et des conditions de détention a été entrepris en collaboration avec l'ILANUD. L'Institut a également entrepris, en coopération avec la Direction générale pour la protection des droits de l'homme et la Direction générale des services pénitentiaires du Ministère de la justice et des droits de l'homme de l'Indonésie, un projet visant à renforcer les capacités de l'administration pénitentiaire indonésienne. Il sera créé dans des établissements pénitentiaires indonésiens cinq "centres modèles" visant à promouvoir des pratiques respectueuses des droits de l'homme dans les prisons;

d) *Formation de magistrats du parquet*: En République démocratique populaire lao, l'Institut a entrepris, en coopération avec le Bureau du Procureur suprême et le PNUD, un projet relatif aux droits de l'homme dans l'administration de la justice qui a pour but de renforcer les capacités du Bureau du Procureur suprême d'organiser une formation aux droits de l'homme dans le contexte de ses activités ordinaires de formation. En Chine, l'Institut a continué de fournir une assistance au Collège national des magistrats du parquet pour l'aider à élaborer des programmes de formation aux droits de l'homme et des matériels pédagogiques qui puissent être incorporés aux programmes d'études ordinaires des membres du personnel du Ministère public. En outre, il a fourni une assistance au Procureur du peuple du District de Haidian pour l'aider à élaborer un projet pilote de supervision par le Ministère public de l'action de la police qui débouchera sur l'établissement d'une série de principes directeurs concernant la coopération entre le Ministère public et la police en vue d'améliorer la protection des droits de l'homme.

17. Des informations supplémentaires sur les programmes de l'Institut, qui tendent en particulier à diffuser les Règles et normes des Nations Unies et qui sont exécutés en coopération avec les institutions ou ministères compétents des États intéressés, avec l'appui financier de l'Agence suédoise pour le développement international, sont disponibles sur le site web de l'Institut (<http://www.rwi.lu.se>).

## **K. Centre international pour la prévention de la criminalité**

18. En 2005, le Centre international pour la prévention de la criminalité a officiellement accédé au statut de membre à part entière du réseau des instituts qui composent le Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. L'année a également été marquée par l'élaboration du nouveau Plan de développement stratégique, la nomination de Mme Valérie Sagant au poste de Directeur général, un grand nombre de visites internationales et d'activités d'assistance technique ainsi que d'échanges d'informations, de nouveaux rapports et publications et une augmentation constante du nombre de membres du Centre. Pendant la période considérée, le programme de travail du Centre a essentiellement porté sur les domaines suivants:

a) *Règles et normes en matière de prévention du crime*:

i) La principale activité à signaler dans ce domaine a été l'organisation de l'atelier sur les Stratégies et pratiques optimales en matière de prévention du crime, en particulier dans le contexte de la délinquance urbaine et des jeunes exposés à la délinquance qui a eu lieu à l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale; cet atelier avait été organisé avec l'ONUUDC et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT) avec un appui

de l'Australie et du Canada. L'atelier a rassemblé 25 participants de 15 pays venus de toutes les régions qui ont exposé les stratégies et pratiques qui paraissent les plus prometteuses pour prévenir la délinquance urbaine et protéger les jeunes exposés à la délinquance et rendu compte de différentes initiatives de formation et d'assistance technique. Le Centre a rédigé le principal document de travail du séminaire et a publié un Recueil de 64 pratiques prometteuses tirées du monde entier. Le Centre a également participé à la quatorzième session de la Commission sur la prévention du crime et la justice pénale;

ii) Le cinquième Colloque annuel sur la prévention du crime, organisé au Chili en collaboration avec le Ministère de l'intérieur de ce pays, a été consacré plus particulièrement à la participation du secteur privé aux activités de prévention de la délinquance. Ont assisté au Colloque plus de 200 participants, dont une forte proportion d'Amérique latine;

iii) Le Plan de développement stratégique pour 2006-2010, qui envisage pour le Centre un rôle croissant dans le domaine de l'assistance technique dans toutes les régions, a été adopté. Les Gouvernements du Chili et de la Hongrie, ainsi que le Gouvernement de l'État mexicain de Querétaro, de même que différentes organisations vouées à la prévention du crime, sont devenus membres du Centre;

b) *Assistance stratégique et assistance technique*: Le Centre a poursuivi son programme international d'échanges entre villes, qui a réuni des praticiens, des élus et des représentants de trois administrations municipales, à savoir Montréal, Liège et Bordeaux. Il a également continué à mener des projets d'assistance technique pour le Ministère de la sécurité publique du Québec, visant l'un à créer un observatoire de la prévention du crime et de la sécurité et l'autre à tester des outils d'évaluation pour la prévention de la délinquance dans le cadre d'un projet pilote qui met en œuvre des politiques de prévention de la criminalité dans cinq communautés. En outre, le Centre a poursuivi son réseau d'échanges virtuels sur la prévention de la délinquance et les populations autochtones, auquel participent des décideurs, des praticiens et des chercheurs de l'Australie, du Canada, des États-Unis et de la Nouvelle-Zélande. Il a entrepris les préparatifs de l'Institut international de formation qui doit être créé sous son égide et il a réalisé des missions d'assistance technique à San Salvador (Guatemala) et à Querétaro (Mexique);

c) *Échanges d'informations, rapports et publications*:

i) Le Centre a participé à des conférences et des réunions en Afrique du Sud, à la Barbade, en Belgique, au Brésil, au Canada, en El Salvador, en France, au Guatemala, au Mexique et en Norvège ainsi qu'aux échanges virtuels organisés sur Internet par HABITAT en prévision du Forum urbain mondial de 2006. En outre, il a collaboré avec l'institution "Femmes et villes International" pour mettre au point des modèles de partenariats durables entre groupes communautaires et municipalités en vue de promouvoir la sécurité des femmes;

ii) Le site web du Centre ([www.crime-prevention-intl.org](http://www.crime-prevention-intl.org)), sur lequel est affiché un bulletin mensuel d'information électronique, l'*International Observer*, reçoit un nombre croissant de visites de toutes les régions du monde. Entre autres nouvelles publications (disponibles sur le site web du Centre et sur CD-Rom), il y a lieu de citer un rapport intitulé "Developing Trust" concernant les faits nouveaux à signaler au plan international en

matière de sécurité des femmes; un dossier (en anglais et en français) intitulé "La clé de municipalités plus sûres", rédigé en collaboration avec l'Institut Docteur Philippe Pinel du Québec; la publication intitulée *Prévention de la délinquance urbaine et protection des jeunes exposés à la délinquance: Recueil de stratégies et programmes prometteurs de différentes régions du monde*, le document de travail élaboré en vue du Colloque qui a eu lieu en 2005 sur le thème "Un meilleur ciblage: La participation du secteur privé à la prévention de la délinquance", deux rapports sur le programme d'échanges entre villes et une analyse préliminaire des rapports parus dans la presse internationale au sujet des émeutes qui ont eu lieu en France. Le Centre a également édité d'autres publications, dont un document de base et un document d'information réalisé pour le compte d'HABITAT au sujet des jeunes, des enfants et de la gouvernance urbaine et de la jeunesse urbaine en Afrique; un numéro spécial du Journal canadien de criminologie consacré à la prévention de la délinquance au Canada et au plan international; un rapport sur le coût pour la société de l'abus de drogues et d'alcool rédigé pour l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies ainsi qu'un rapport contenant une étude comparée des enquêtes sur la victimisation élaborée pour le compte de l'Institut national de santé publique du Québec.

## L. Institut d'études sur la sécurité

19. Pendant la période considérée, l'Institut d'études sur la sécurité a entrepris les activités suivantes:

a) *Criminalité et sécurité humaine*: L'Institut a entrepris des recherches et publié des monographies sur la police du secteur de la sécurité en Afrique du Sud; les incidences de l'élimination du système de commandos et son impact sur la prévention du crime et l'action policière dans les régions rurales de l'Afrique du Sud; et le rôle des dirigeants traditionnels dans l'administration de la justice et la prévention du crime. En outre, l'Institut a rédigé un rapport sur le récidivisme à la demande du Département des services pénitentiaires;

b) *Lutte contre la corruption*:

i) L'Institut a entrepris, en collaboration avec le PNUD et Transparency International, un projet qui doit déboucher sur la rédaction d'un manuel à l'intention des parlementaires africains visant à promouvoir la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption (résolution 58/4 de l'Assemblée générale, annexe) et de la Convention de l'Union africaine visant à prévenir et à combattre la corruption;

ii) L'Institut a contribué à la mise en œuvre du Protocole sur la lutte contre la corruption adopté sous l'égide de la SADC en organisant des séminaires de haut niveau au Malawi, au Mozambique et en Zambie auxquels ont participé de hautes personnalités gouvernementales et des chercheurs;

iii) L'Institut a produit des manuels à l'intention des rédacteurs de textes juridiques et des praticiens du droit contenant une analyse comparative du Protocole de la SADC contre la corruption et des législations nationales de l'Angola, du Botswana, du Lesotho et du Mozambique;

- iv) L'Institut a élaboré le Portail Internet sur la corruption pour l'Afrique australe ([www.ipocafrika.org](http://www.ipocafrika.org));
  - v) L'Institut a rédigé un rapport détaillé sur l'étude de l'intégrité des systèmes nationaux réalisée par Transparency International pour combattre la corruption en Afrique du Sud;
  - vi) Il a été établi un site web afin de documenter le financement des partis politiques par des intérêts privés en Afrique du Sud et pour informer les décideurs des meilleures pratiques suivies dans ce domaine. L'Institut a organisé des séminaires dans quatre provinces pour faire connaître cet outil aux chercheurs et aux médias ([www.whofundswho.org.za](http://www.whofundswho.org.za));
- c) *Formation du personnel de la police:*
- i) L'Institut a aidé le Service de police sud-africain à élaborer un manuel de formation des membres des services de police des pays d'Afrique australe concernant la lutte contre le trafic transfrontière d'armes à feu;
  - ii) L'Institut a organisé des réunions d'information des responsables des services de répression du Botswana au sujet du trafic d'armes et a organisé en collaboration avec le Secrétariat de Nairobi (devenu depuis le Centre régional sur les armes légères et les armes de petit calibre), un atelier qui a débouché sur l'élaboration d'un projet de lignes directrices visant à aider les États Parties à mettre en œuvre le Protocole de Nairobi relatif à la prévention, au contrôle et à la réduction des armes légères et des armes de petit calibre dans la Région des Grands lacs et dans la Corne de l'Afrique;
- d) *Lutte contre le terrorisme:*
- i) L'Institut a organisé à Pretoria, en collaboration avec le Directeur du Centre africain pour les études et les recherches sur le terrorisme, basé à Alger, un séminaire sur la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique et a également accueilli à Pretoria un séminaire sur le terrorisme en Afrique subsaharienne;
  - ii) Il a été produit un CD-Rom contenant des informations sur les législations des pays d'Afrique australe concernant le terrorisme, la criminalité organisée, le blanchiment d'argent et la corruption;
  - iii) L'Institut a continué de publier un bulletin d'information électronique trimestriel sur le terrorisme en Afrique;
  - iv) Des recherches concernant le financement du terrorisme ont été entreprises au Kenya, à Maurice et en Namibie;
- e) *Armes légères:*
- i) L'Institut a entrepris une analyse sur le courtage d'armes illicites en Afrique australe, à la demande du Gouvernement norvégien. Cette étude a débouché sur la participation de chercheurs de l'Institut à différents ateliers sur le courtage d'armes illicites tenus sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies à New York, Genève et à Nairobi;
  - ii) L'Institut a participé à l'organisation à l'intention du personnel des services de répression des pays d'Afrique australe, d'un atelier consacré à l'enregistrement et à la gestion des stocks d'armes à feu;

f) *Lutte contre le blanchiment d'argent:*

i) L'Institut a organisé un atelier national sur le blanchiment d'argent au Lesotho et des séminaires nationaux sur ce même sujet à Maurice et en Zambie. Il a également organisé un atelier d'orientation et de formation d'une durée de dix jours à l'intention du Service chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent de la Banque centrale du Zimbabwe;

ii) Un appui pour la réalisation d'études ainsi qu'un appui logistique a été fourni au Groupe anti-blanchiment de l'Afrique orientale et australe, basée en Tanzanie;

iii) L'Institut a organisé en Afrique du Sud deux ateliers d'une journée qui ont rassemblé des experts de la lutte contre le blanchiment d'argent des pays d'Afrique orientale et australe et a présenté, lors d'un atelier tenu à Johannesburg, un document d'information sur la saisie du produit d'activités criminelles;

g) *Lutte contre la criminalité organisée:* L'Institut a accueilli en Namibie un atelier visant à promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée auquel ont assisté les parties prenantes intéressées des pays d'Afrique australe et a organisé une réunion avec des représentants des Gouvernements et des ONG de l'Angola, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, du Swaziland et de la Zambie afin d'appuyer et de promouvoir la mise en œuvre de la Convention.

20. Une large gamme de publications peuvent être consultées sur le site web de l'Institut ([www.issafrica.org](http://www.issafrica.org)), dont la revue trimestrielle *African Security Review*, le bulletin *South African Crime Quarterly*, des bulletins d'information électroniques sur la corruption, le terrorisme et le blanchiment d'argent ainsi que différents ouvrages.

## M. Institut coréen de criminologie

21. Les principales activités signalées par l'Institut coréen de criminologie pour la période considérée sont notamment les suivantes, en ce qui concerne la cyberdélinquance:

L'utilisation qui est faite à des fins criminelles des nouveaux systèmes de télécommunications et des nouveaux réseaux informatiques a conduit à élaborer un projet qui a pour objectif de fournir aux personnels des services de répression et des systèmes judiciaires des pays en développement une assistance technique pour les aider à prévenir et à combattre la cyberdélinquance au moyen d'une formation en ligne. L'Institut élaborera un programme d'études complet sur la prévention de la cyberdélinquance et l'action des services de répression et des systèmes de justice pénale visant à la réprimer et convoquera un groupe d'experts afin de préparer les matériels et aides pédagogiques. Deuxièmement, une plateforme en ligne sera élaborée qui permettra aux usagers du monde entier d'avoir accès aux cours de formation. Lorsque cette plateforme aura été créée, d'éminents professeurs de droit et de justice pénale, praticiens, diplomates, chercheurs et autres experts traiteront des aspects de la cyberdélinquance qui auront été sélectionnés dans les modules et aides pédagogiques. Le lancement du cours de formation à

distance, dispensé sur demande par Internet, sera accompagné de la diffusion d'informations à l'intention des institutions et organisations intéressées du monde entier. Enfin, il sera organisé une réunion de suivi des parties ayant participé au projet afin de planifier l'actualisation et la modification de cours de formation à la lumière du rapport d'évaluation. Afin de discuter de ces questions, l'Institut prévoit de convoquer en Corée en avril 2006 une réunion d'un groupe d'experts de la cyberdélinquance du monde entier.

#### **IV. Activités du Conseil consultatif scientifique et professionnel international**

22. En 2005, le Conseil consultatif scientifique et professionnel international a principalement fait porter ses activités et ses initiatives sur les questions suivantes:

a) *Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants*: Le Conseil a coordonné les activités des ONG et a organisé deux réunions parallèles, l'une sur la sécurité urbaine dans le monde, consacrée aux questions liées aux politiques sociales et aux politiques de sécurité, à la gouvernance urbaine et à la privatisation de la sécurité, qui ont été analysées par des experts internationaux dans une perspective mondiale et européenne, et l'autre sur la prévention du crime et justice pénale dans le contexte des catastrophes naturelles, qui a traité des leçons apprises à la suite des catastrophes naturelles survenues dans différentes régions du monde, en particulier pour ce qui est des détournements de fonds et des mesures à prendre pour les prévenir. Le Conseil a rédigé et distribué à la quatorzième session de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale un rapport sur les activités des ONG et les réunions parallèles contenant un résumé des 42 réunions tenues à l'occasion du onzième Congrès;

b) En coopération avec l'ONUDC, le Conseil a organisé en Italie en décembre 2005 une Conférence internationale sur la complexité et les difficultés de l'évaluation du phénomène de la traite de personnes. La Conférence a examiné plus particulièrement les difficultés liées à l'élaboration d'une stratégie d'ensemble visant à lutter contre la traite d'êtres humains, qui tiennent principalement au fait que, dans les différents pays, les données disponibles étaient très limitées et peu fiables et n'étaient pas comparables. La Conférence a rassemblé des responsables gouvernementaux, des chercheurs et praticiens du monde entier pour discuter des méthodes qui permettraient le mieux de surveiller et d'évaluer la traite d'êtres humains entre les pays d'origine, de transit et de destination. La Conférence a été marquée par un intéressant échange de vues et de suggestions concernant ce problème;

c) Parallèlement à sa conférence annuelle, le Conseil a tenu sa onzième session plénière, qui a lieu tous les deux ans. Il a été élu cinq nouveaux membres du Conseil d'administration et l'Institut européen pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, affilié à l'Organisation des Nations Unies, a été remplacé par le Centre international pour la réforme de droit criminel et la politique en matière de justice pénale en tant que représentant des instituts qui composent le réseau du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale. Le Conseil a également accueilli la réunion de coordination de 2005 du réseau du Programme;

d) Parmi les publications récentes du Centre, il y a lieu de citer les actes de la Conférence internationale organisée par le Conseil en 2004 sur la criminalité organisée et les catastrophes humanitaires: *Problèmes actuels en matière de prévention internationale du crime et de justice pénale: Documents issus des réunions parallèles tenues à l'occasion du onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale*, ainsi que le Bulletin d'information trimestriel du Conseil, publié en coopération avec l'Université arabe Nayef des sciences de sécurité;

e) Le site web du Conseil ([www.ispac-italy.org](http://www.ispac-italy.org)) comprend des informations sur les ONG, experts, organisations privées et instituts de recherche qui opèrent dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale et l'on peut également y trouver un certain nombre de publications pertinentes de l'Organisation des Nations Unies et d'autres publications. Une section comprend des informations à jour sur la préparation et la planification des Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale;

f) Le Conseil a avancé dans ses projets de recherche sur la sûreté et la sécurité dans un contexte régional: études de cas, entrepris en collaboration avec la région de Lombardie, et les opérations de maintien de la paix et la justice pénale, en particulier en ce qui concerne les systèmes pénitentiaires, également appelé projet d'élaboration du Manuel Luigi Daga de formation du personnel pénitentiaire, en vue duquel des plans de leçons ont été distribués aux responsables des services de formation du personnel pénitentiaire, aux représentants d'ONG qui opèrent dans le domaine des services pénitentiaires et des droits de l'homme, à des universitaires et à des spécialistes de la justice pénale.

---